



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape

Question écrite n° 18264

Texte de la question

M. Alexandre Vincendet attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'avenir du centre chorégraphique national (CCN) de Rillieux-la-Pape. Depuis 2017, la municipalité de Rillieux-la-Pape se bat pour sauver le centre chorégraphique national qui, victime d'un incendie, nécessite de lourds travaux. Suite au revirement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les crédits promis et actés, qui représentaient 50 % du montant des travaux, ont été annulés. M. le député souhaite savoir dans quelle mesure le CCN de Rillieux-la-Pape pourrait s'inscrire dans le programme très attendu par une grande partie de la jeunesse du ministère de doubler d'ici 2026 le nombre de centres chorégraphiques nationaux issus du hip-hop. Il souhaiterait également connaître de quelle manière le ministère de la culture envisage l'extension de l'accès au passe-culture aux zones rurales et aux secteurs difficiles.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Vincendet](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18264

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4352

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)